Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 36 (1891)

Heft: 7

Artikel: Fête de la section vaudoise de la Société des officiers à Bex les 30 et 31 mai 1891

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-336953

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1 et 3, Schwytz (2 jours), Einsiedeln, Hinwyl ; pour les sections 2 et 4, Zoug (2 jours), Richterswyl, Wetzikon. De là, les 4 sections se réunissent à Winterthur et se dirigent sur Schaffhouse, manœuvrant les 24 et 25 juillet en formation de corps d'armée, et les 27 et 28 en formation d'armée.

L'idée générale est la suivante :

Une armée de l'Est, comprenant les IIe et IIIe corps d'armée, s'est avancée de la Limmat à la Reuss. En même temps, un corps d'armée détaché (corps de l'Est I) a franchi le canal de la Linth et se trouve le soir du 19 juillet avec sa 1re division aux environs de Cham, avec sa 2e division aux environs d'Arth.

Une armée de l'Ouest, comprenant les Ier et IIIe corps d'armée, tient la rive gauche de la Reuss, de Mellingen à Muri. Un corps d'armée détaché (corps de l'Ouest II) se trouve le 19 juillet au soir à Lucerne.

Le corps Est (no I) et le corps Ouest (no II) disposent chacun de 2 divisions d'armée (divisions de l'Est 1 et 2, divisions de l'Ouest 3 et 4) ; celles-ci, vu leur emploi jusqu'à ce jour, n'ont pas encore opéré leur jonction en corps d'armée. Seules les compagnies d'administration ont été réunies, et sont établies : pour le corps Est, à Rapperswyl, pour le corps Ouest, à Wolhusen. L'état-major du corps Est I est à Zoug ; celui du corps Ouest II à Lucerne.

Chaque division de l'armée de l'Ouest dispose d'une brigade d'infanterie de landwehr et d'une septième batterie de campagne, de landwehr également.

Les idées spéciales sont les suivantes :

20 au 23 juillet : La 4e division de l'Ouest (4e section) manœuvre contre la 2e division de l'Est (2e section) sur la ligne Lucerne-Richterswyl-Wetzikon.

La 3e division de l'Ouest (3e section) manœuvre contre la 1re division de l'Est (1re section) sur la ligne Lucerne-Rothenturm-Rüti.

24 et 25 juillet : Un corps Ouest (1re et 2e sections) manœuvre contre un corps Est (3e et 4e sections) sur la ligne Wetzikon-Winterthur.

27 juillet : Une armée de l'Ouest, composée de deux corps d'armée (1re et 2e sections) manœuvre contre une armée de l'Est, composée également de deux corps d'armée (3e et 4e sections), sur la ligne Winterthur-Schaffhouse.

28 juillet : Manœuvre de service territorial et des étapes.

L'école sera licenciée le 29 juillet, à Schaffhouse.

Fête de la section vaudoise de la Société des officiers à Bex les 30 et 31 mai 1891.

Disons-le d'emblée, cette fête a fait honneur à ses organisateurs,

le comité de la section vaudoise et divers officiers qu'il s'était adjoints. Commençons donc par leur payer notre dette de reconnaissance, et remercions-les de l'empressement soutenu qu'ils ont mis à remplir leur tâche et du dévouement dont ils ont fait preuve. Que ces remerciements s'étendent aux autorités communales de Bex, dont l'inépuisable complaisance et la générosité, ont apporté un élément de plus, et non le moindre, à la réussite d'une si belle réunion.

A l'appel du comité, de nombreuses adhésions avaient répondu. 230 officiers, y compris les invités d'honneur et délégations des cantons voisins, ont pris part à tout ou partie de la fête. Citons entre autres M. le colonel et conseiller fédéral E. Frey, chef du département militaire fédéral, M. le colonel Lochmann, chef d'arme du génie, MM. les colonels-divisionnaires Ceresole et David, commandants des Ire et IIe divisions, MM. les colonels de Cocatrix, d'Apples, de Loës, Schmidt, Boiceau, Pictet de Rochemont, Coutau, Gaulis, Colombi, Thélin, Secrétan et Favey.

La réunion devait s'ouvrir le 30 mai, à 10 h. du matin. Au jour et heure dits, les trains déversent sur les quais de la gare de Bex des officiers de toutes armes, et bientôt une file d'uniformes variés s'allonge de la station à l'Hôtel-de-Ville. Des tables, par les soins prévenants de la Municipalité, surchargées des largesses d'un vin généreux, attendent les arrivants. Là, au milieu du choc des verres et des serrements de mains, les amis se retrouvent, les groupes se forment. De l'un à l'autre circulent les membres du comité d'organisation, reconnaissables à leurs insignes, et quelques-uns à leur visage légèrement pâli..... sans doute une suite du travail un peu excessif et prolongé de la veille. En effet, ces messieurs sont là depuis 24 heures, mettant aux préparatifs la dernière main, veillant à ce que rien ne manque.....

On distribue la carte de fête. Chacun en remarque et admire les dessins artistiques ; on se répète avec plaisir le nom de l'auteur, un camarade, le 1er lieutenant d'infanterie E. Vulliemin, jeune peintre militaire déjà connu, qui de Paris nous envoie un salut à sa manière. — Puis, à 10 h. 15, l'assemblée générale est ouverte par M. le colonel-brigadier Thélin, président, qui donne lecture du rapport suivant :

Messieurs,

« Votre comité a présenté à l'assemblée des délégués du 21 février écoulé un rapport sur la marche de la société. Ce rapport est à la disposition de MM. les officiers qui voudraient en prendre connaissance.

» Pendant les trois mois qui se sont écoulés dès lors, l'activité du comité a été consacrée spécialement à la préparation de la fête que nous commençons aujourd'hui.

» Faisant droit aux demandes présentées lors de l'assemblée des

délégués, votre comité a fait donner dans le canton quelques conférences sur le nouveau fusil. M. le colonel Veillon, instructeur du tir, a bien voulu donner une séance à Moudon, une à Ste-Croix et une à Payerne.

» — Nous avons le plaisir de vous annoncer que les officiers du district de Cossonay s'occupent de fonder une sous-section.

» — Le jury des concours n'a pas encore été désigné, le délai pour le dépôt des travaux n'étant pas expiré. Nous vous demanderons à ce sujet des pleins pouvoirs pour liquider cet objet. »

L'ordre du jour prévoit la discussion de la proposition de la sous-section de Moudon sur la réduction du nombre des auditeurs aux critiques des grandes manœuvres. Aucun rapport n'ayant été présenté sur la question, la discussion est renvoyée à la prochaine assemblée.

Les pleins pouvoirs demandés par le comité pour la nomination du jury de concours lui ayant été accordés, la séance est levée.

M. le colonel *R. Schmidt* prend alors la parole et présente à l'assemblée attentive un intéressant exposé sur le *nouveau fusil suisse à répétition, modèle 1889.*

Cette conférence, que nous reproduisons plus loin, fut écoutée avec un intérêt grandissant, et la péroraison accueillie par de vifs applaudissoments. Ceux-ci reprennent avec enthousiasme, lorsque M. le colonel Thélin, se faisant l'interprête de l'assemblée, remercie le conférencier de son exposé instructif et le félicite de la grande part qu'il a prise par ses travaux et ses inventions à la construction de notre nouvelle arme d'ordonnance.

Après la théorie, la pratique. Chacun est impatient de constater par lui-même les avantages du fusil. On se transporte au stand. Une nouvelle surprise de la municipalité nous y attend. Sur des tables recouvertes de nappes bien blanches, une collation est servie. Chacun s'empresse et quand M. le syndic Oyex, dans les termes les plus aimables, ajoute à tant de générosité des remerciements de ce que nous ayons choisi Bex pour notre rendez-vous, et accepté l'hospitalité cordiale qui nous y est offerte, c'est avec une reconnaissance confuse que les bravos éclatent et que les verres se lèvent en l'honneur de nos hôtes.

M. le colonel Thélin prend aussitôt la parole. A son tour, il remercie la Municipalité de Bex au nom de la société des officiers.

« Nous sommes confus, dit-il, car quelque traditionnelle que soit votre large et cordiale hospitalité, quoique nous ayons su qu'en venant au milieu de vous, nous venions au-devant de mains amies, la générosité, le charme de votre réception dépassent nos espérances.

» Les motifs sont nombreux, ajoute l'orateur, qui nous ont dicté le choix de votre ville. C'est aujourd'hui pour la première fois qu'un

tir de société va être exécuté avec le nouveau fusil. Par l'excellente organisation de ses tirs, Bex méritait l'honneur d'une semblable étrenne. En outre, Bex se trouve situé tout près de ce défilé de St-Maurice, si important dans nos plans de défense. Bex s'imposait donc pour un rendez-vous d'officiers.

Notre président termine en portant le toast de la Société des officiers aux autorités communales et à la population de Bex.

Mais déjà les premiers coups de feu éclatent. Chacun court chercher ses passes.

Voici le bilan résumé du tir :

Cartouches tirées (bonnes cibles et cibles libres)	3680
Passes vendues (cibles libres)	569
Cartons payés	522

Les cartons représentent donc le 18 1/3 % des coups. Ce n'est pas brillant. Toutefois, si l'on tient compte des circonstances suivantes : 1° que les armes étaient inconnues des tireurs ; 2° que le tireur n'employait pas toujours la même arme ; 3° qu'il fallait se familiariser avec un système de détente absolument nouveau, ne rappelant en rien ni notre simple détente ni notre double détente actuelles, il faut reconnaître que l'on aurait pu s'attendre à moins. Dans tous les cas, le maniement simple et facile du nouveau fusil a émerveillé chacun. Il a paru à beaucoup cependant qu'à la distance pratiquée de 300 mètres, l'arme portait un peu haut.

Un dîner en commun à l'hôtel de l'Union, puis un bal plein d'entrain et des mieux réussis à l'Hôtel des Bains termina cette première journée si consciencieusement remplie. Entre deux danses, fut proclamé le résultat du tir.

Voici les trois premiers prix :

MM. Marius Chessex, Ier lieutenant de fusiliers, à Montreux.
Aug. Vautier, Ier lieutenant de fusiliers, à Grandson.
Gust. Bonnard, lieutenant de fusiliers, à Lausanne.

Ces trois prix, belles pièces d'argenterie, ont été offerts par la Municipalité et le Conseil communal de Bex. Ce sont, dans des écrins : 12 cuillières à café, argent oxydé ; un service à découper, et un service à poisson.

Le lendemain, à 6 heures du matin, après une nuit que notre véracité de chroniqueur scrupuleux nous empêche d'appeler paisible ni reposante, la fanfare de Bex sonna la diane. Pour beaucoup, les derniers échos des flonflons de l'orchestre de danse résonnaient encore vaguement dans les airs. Néanmoins, tout le monde est bientôt sur le pont. Des breacks arrivent, et, par la matinée de printemps la plus radieuse, nous transportent à St-Maurice. Arrivé vers le pont du Rhône, on met pied à terre, et tranquillement, on escalade le plateau de Chiètres. Au sommet, sur la redoute des Crêtes, nous trouvons déjà réunis nos camarades de la société des armes spéciales.

Nous ne pouvons malheureusement que résumer les deux conférences de M. le colonel *Lochmann*, chef d'arme du génie, et de M. le lieutenant-colonel *Pfund*, sur la défense du défilé de St-Maurice. Nous le ferons du moins aussi fidèlement que possible :

« La stratégie, nous dit M. le colonel Lochmann, est dans ses traits principaux la même aujourd'hui que jadis. La base principale est en effet le terrain, qui ne change pas. Sans doute, ses plans ont pu être quelque peu modifiés par la construction de routes nouvelles, puis par l'introduction et l'établissement de lignes de chemins de fer. Toutefois, en ce qui concerne spécialement la vallée du Rhône, si les nouvelles routes perpendiculaires ont apporté quelques changements aux circonstances antérieures, les routes principales sont restées les mêmes, accentuant et ne modifiant pas ces circonstances.

» Dès les temps les plus anciens, St-Maurice a été la « Porte du Valais », et, au nord des Alpes, la clef de la voie militaire et commerciale la plus fréquentée de l'antiquité. Plus tard, les Romains firent aussi de *Tarnade* une de leurs stations militaires « *Castrens Tauredunense* ». Il est donc presque inexplicable que dans les temps modernes rien n'ait été fait. Sans doute, on estimait la position suffisamment forte par elle-même, et l'on doit reconnaître qu'à beaucoup d'égards, on avait raison.

» Dans les temps contemporains tous les yeux se tournent du côté de St-Maurice. Les généraux français Lerry et Chasseloup ont déploré déjà que la France du premier empire n'eût pas fortifié le défilé, et ne l'eût pas occupé en juin 1815, cas auquel le feld-maréchal baron Friedmont, à la tête des forces austro-sardes, n'aurait pu le franchir ni atteindre le Jura.

» Ce n'est qu'en 1831 que la Suisse commença quelques travaux bien limités. Ceux-ci continuèrent en 1832, en 1834, en 1848, enfin, après l'ouverture du chemin de fer, en 1856 et 1858 »

M. le colonel Lochmann énumère les différents ouvrages qui furent ainsi élevés : batterie du Rhône, batterie Gautier, batterie des Capucines, grande et petite Tenaille, redoute des Crêtes, etc., etc.

« Ces travaux nécessitèrent les dépenses suivantes, chiffres ronds :

1831 et 1832	Fr.	56,500
1834		15,000
1848		28,500
1856-58		23,500
Total,	Fr.	123,500

» A peu près aux mêmes époques, on dépensait :

A Aarberg, 1831 et 1834,	Fr.	58,000
A Bellinzone, 1848-1854,		288,000
A Luziensteig, 1851-54 et 1859,		392,000
Au Simplon, 1831 et 1832,		7,100

» La dépense totale pour la Suisse, somme ronde, se montait ainsi à 870,000 francs.

» Aujourd'hui, cette même dépense se monte de 2 à 3 millions par an.

» Il importe en effet d'organiser d'une manière rationnelle la défense générale de notre front sud, le Gothard formant le centre, Luziensteig l'aile gauche, St-Maurice l'aile droite. Et les conditions actuelles de la Suisse dans l'ensemble de l'Europe, notamment en présence de la triple alliance, donnent à cette aile droite une importance relativement plus grande.

» Quand furent commencés, en 1831, les travaux de St-Maurice, nos voisins étaient la Sardaigne et le Piémont ; la France n'arrivait pas jusque là. Néanmoins, on fit front des deux côtés. Actuellement, nous avons l'Italie d'un côté, la France de l'autre, et la première paraît avoir plus d'intérêt à passer que la seconde. Nous pouvons donc, de notre côté, paraître avoir plus d'intérêt à nous défendre contre le Sud que contre le Nord. Mais, au militaire, on doit prévoir tous les cas ; il faut pouvoir faire le demi-tour. Les fortifications de St-Maurice devront donc défendre les deux débouchés du défilé.

» Au surplus, et pour éviter tout équivoque, qu'on se dise bien que les fortifications ne sont pas faites pour permettre à l'armée de rester en arrière ; au contraire elle doit aller de l'avant, et ne rétrograder que si elle ne peut plus faire autrement. Les fortifications doivent s'élever en des endroits convenables, de telle sorte que l'on puisse s'appuyer sur elles, sans qu'il soit nécessaire de se retirer derrière elles.

Mais pourquoi fortifier St-Maurice plutôt que Martigny ? Parce que St-Maurice barre bien plus facilement la vallée, et qu'avec quelques travaux avancés, à des points restant à reconnaître, on menacera de St-Maurice aussi bien que de Martigny, le passage par le St-Bernard, le col de Balme ou le Chatelard.

Ces considérations générales terminées, le conférencier aborde l'étude topographique de la contrée, et expose les travaux qui devraient être exécutés pour profiter du terrain et renforcer la position. Nous ne saurions entrer dans cette partie de l'exposé de M. le colonel Lochmann, quelque intérêt qu'il présente. Aussi bien ces plans de défense ne sont-ils pas encore décidés, et, sur un sujet de cette importance, la discrétion nons est un devoir.

L'orateur termine en remerciant le Département militaire d'avoir depuis deux ans autorisé des cours de répétition du génie à Saint-Maurice. « Les travaux actuellement exécutés, ajoute-t-il, ne sont pas grand chose, mais ils sont là, attendant les travaux de fortification permanente que je souhaite voir décréter. »

M. le lieutenant-colonel Pfund prend ensuite la parole et renouvelle avec détails l'étude de la défense de la position, soit contre

une attaque venant du Nord, soit contre une attaque venant du Sud. Nous voudrions faire profiter nos lecteurs de ce travail approfondi, dans lequel rien n'a été omis ; nous voudrions reprendre cette description minutieuse des lieux, au point de vue des avantages à en tirer pour l'un et l'autre belligérants ; nous voudrions donner ce plan de fortifications d'ensemble, savamment dressé, venant aider la nature dans son travail défensif. Mais la discrétion à laquelle nous oblige un tel sujet vient encore nous arrêter, et nous ne pouvons que nous joindre aux remerciements que M. le colonel-divisionnaire Cérésole adressa aux deux obligeants conférenciers.

L'heure est arrivée de se rendre à l'Hôtel des Salines où nous attend le banquet officiel. Mais nos camarades du Valais, dont nous avons depuis le matin emprunté le territoire, n'entendent pas nous tenir quitte à ce compte. Ils nous guident jusqu'à la ferme de Cry et là, à l'ombre des marronniers, nous font les honneurs d'une collation réconfortante autant que gracieuse. On s'arrache avec peine à ce lieu de délice et, suivant un pittoresque sentier, nous passons de la salle à manger champêtre de l'Abbaye de Bethléem dans celle du grand hôtel des Salines, où les pièces montées remplacent les marronniers touffus, et les chaises cannées les mœlleux fauteuils de mousse.

Faut-il raconter par le menu celui de notre dîner? depuis l'inévitable potage à la tortue pour commencer, jusqu'aux non moins inévitables chappons du Maine pour finir? Abandonnons plutôt cette partie gastronomique, d'ailleurs réussie, pour aborder de suite la partie oratoire, qui ne le fut pas moins.

Monsieur le major *Decollogny*, nommé major de table, prend le premier la parole, remerçiant l'assemblée de sa désignation. « J'avais espéré, dit-il, inaugurer mon grade par un autre commandement, mais les circonstances me prouvent que, soldat, il faut être prêt à tout événement ; je débute donc par être major de table. » L'orateur termine par une invocation à la discipline, au maintien de laquelle ses fonctions l'appellent. Puis il donne la parole, pour le toast à la patrie, à M. le lieut. colonel *Ruffy* :

« On me demande de porter le toast à la patrie, et quel milieu plus favorable pour le faire, que cette contrée de Bex, dont la tête s'appuye aux coussins blancs de Panerosse et de Plan Névé, les pieds aux bords du Rhône, et dont le cœur bat dans cette vallée de l'Avençon, site sauvage et ombragé, qui vous fait dire : que la patrie est belle ! Mais si la patrie nous sourit, nous paraît douce et belle dans ce milieu, nous ne devons pas oublier que pour l'avoir toujours si belle, nous devons l'avoir forte. Près de Bex, la Providence a placé St-Maurice, comme pour nous rappeler nos devoirs. St-Maurice, c'est l'Alpini, c'est la France ! A côté de la douceur, l'énergie est nécessaire. Nos devoirs, nous devons les remplir, et, afin de pouvoir long-

temps encore fêter la patrie, nous devons la rendre plus forte par l'exécution de ces travaux auxquels vous consacrez tous vos soins, M. le Chef du département militaire. » Et l'orateur continue en déclarant qu'après le St-Gothard, le tour de St-Maurice doit venir, et en remerciant M. le chef du département militaire de l'intérêt qu'il porte à cette dernière position.

« Le tir et son développement constitue une autre augmentation de notre force. Il est un élément de plus de notre tranquillité.

» Enfin, un troisième élément, qui, celui-ci, dépend de nous, individuellement, c'est notre travail à tous, notre travail persévérant et continu.

» Jusqu'ici le peuple suisse n'a rien refusé à ceux qui ont demandé quelque chose pour le service de la patrie. Il continuera de même. Il faut en effet que notre gouvernement nous sente inspiré de ces sentiments qui ne résistent pas aux devoirs du patriotisme.

» Si ces éléments de notre force se trouvent réunis, longtemps encore, nous pourrons fêter notre patrie dans la paix et le sentiment de sa beauté, et nous écrier : Qu'elle vive ! »

L'assemblée entonne l'hymne national. Après quoi, la parole est donnée à M. le conseiller fédéral Frey, dont nous pouvons résumer le discours comme suit :

Messieurs les officiers,

Votre invitation me prouve votre sympathie personnelle, et je puis vous assurer qu'elle est réciproque. En répondant à votre appel, je ne suis pas venu pour assister à une fête, quelque belle soit-elle, mais pour passer quelques instants avec vous, et vous entretenir des sujets qui nous intéressent.

Nous avons une tâche encore bien sérieuse à remplir, nous avons bien des perfectionnements à introduire avant de pouvoir nous dire prêt à la guerre, et ce n'est qu'une fois cette préparation achevée que nous pourrons parler d'une révision de l'organisation militaire.

Et tout d'abord, comme premier perfectionnement, nous avons à poursuivre l'organisation des corps d'armée, afin de permettre à chaque arme de rendre les services que l'on est en droit d'attendre d'elle.

Nous devons également songer à l'achèvement de notre système de fortifications, et non seulement à cela, mais il nous faut aussi pourvoir au système de défense de ces fortifications, de telle sorte qu'elles ne tombent pas d'un jour à l'autre aux mains de l'ennemi.

Enfin, il nous faudra procéder à une organisation rationnelle du landsturm, de telle sorte qu'il puisse déployer toute son activité.

Telle est, Messieurs, mon opinion personnelle, j'estime que ce n'est qu'une fois tous ces perfectionnements introduits, que nous pourrons nous dire prêts à la guerre, et c'est alors qu'avec l'aide de

Dieu, nous pourrons achever par la révision de l'organisation militaire.

M. le conseiller fédéral Frey, termine en portant la santé des troupes vaudoises.

De nombreux orateurs se font encore entendre. M. *Virieux*, représentant le Conseil d'Etat du canton de Vaud, remercie la société vaudoise des officiers de son invitation, et boit à sa prospérité et à celle de tous ses membres. M. *Oyex*, syndic, accueilli par de vifs applaudissements, apporte le salut de la population de Bex au corps des officiers. M. le major *Decollogny* riposte aussitôt, rappelant la reconnaissance particulière que nous devons à M. le syndic, aux autorités et à la population de Bex. Il commande en leur honneur un triple hurrah, qui, frénétique, sort de toutes les bouches. M. le colonel *Boiceau* exprime le bonheur que nous ressentons à posséder au milieu de nous les délégations des officiers du Valais, ce canton où le Rhône prend sa source, et de Genève, ce canton où il quitte notre territoire. Tour à tour, lui répondent M. le major *Pélissier*, du Valais, et M. le lieut.-colonel *Dufour* de Genève. Enfin, M. le colonel-divisionnaire *Cérésole* porte son toast à tous ceux qui ont travaillé au développement de nos institutions militaires. « Je bois aux confédérés, ajoute-t il, et à la plus grande institution qu'il y ait en Suisse, et qui les réunit tous, l'armée fédérale. »

Arrêtons-nous ici ! Aussi bien l'heure du train va-t-elle sonner, qui est l'heure de la séparation, et pour notre belle fête, l'heure du passé. Mais si le temps entame si facilement, si inexorablement nos joies, sa faux s'émousse sur leur souvenir. Celui-ci nous restera, conservant avec lui le sentiment de notre reconnaissance pour tous ceux qui ont contribué à nous le rendre si agréable.

Le fusil suisse à répétition, modèle 1889.

Conférence donnée par M. le colonel R. Schmidt.

Chers camarades,

Appelé par votre honoré président à vous faire une courte conférence sur notre nouveau fusil d'infanterie, je me servirai comme guide de l'*Instruction* que j'ai rédigée avec l'autorisation du Département militaire fédéral, et tâcherai de vous la rendre plus claire, soit à l'aide du modèle de l'arme, soit à l'aide de planches, grandeur naturelle, soit en citant divers passages de mon dernier ouvrage de 1891 sur les nouvelles armes à feu portatives.

Commençons par jeter un coup d'œil sur les motifs dont s'est inspirée la Suisse pour adopter un nouvel armement, remplaçant le fusil à répétition Vetterli, en usage depuis 20 ans.